

Aux sociétaires
de MUTUELLE VAUDOISE,
Société Coopérative

Lausanne, le 9 avril 2024

**Convocation à l'Assemblée générale de MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative,
mardi 7 mai 2024, à 11 h 00, au Palais de Beaulieu, Salle du Théâtre, Lausanne**

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée générale ordinaire 2024. **Celle-ci aura lieu le mardi 7 mai 2024 au Palais de Beaulieu (Salle du Théâtre) et débutera à 11 h 00.** Le contrôle des entrées aura lieu dès 10 h 30.

L'ordre du jour figure au dos de la présente convocation.

Pour y participer, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription joint en annexe et nous le retourner **d'ici au 24 avril 2024**. Nous vous ferons alors parvenir une carte d'entrée.

Vous recevez également, en annexe, la brochure d'information à l'attention des sociétaires présentant les résultats 2023 de Mutuelle Vaudoise, ainsi qu'un extrait du rapport annuel 2023 du Groupe Vaudoise Assurances. Si vous désirez obtenir un rapport annuel complet, merci de l'indiquer sur le bulletin d'inscription. Nous vous rappelons par ailleurs que le rapport annuel est d'ores et déjà disponible dans sa version PDF sur notre site Internet (www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels) ou dans sa version dynamique sur reporting.vaudoise.ch.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les sociétaires, nos meilleures salutations.

MUTUELLE VAUDOISE
Le Conseil d'administration

Ordre du jour au verso

Ordre du jour

1. **Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2023**

2. **Rapport de l'organe de révision**

3. **Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2023**

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2023.

4. **Décision quant à la répartition de l'excédent de l'exercice**

Excédent de l'exercice	CHF	1'167'085.–
Solde reporté de l'exercice précédent	CHF	150'532.–
		<hr/>
Solde disponible	CHF	1'317'617.–

Proposition du Conseil d'administration :

Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice*	CHF	490'000.–
Attribution à la réserve libre/statutaire	CHF	800'000.–
Solde reporté à nouveau	CHF	27'617.–

* Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration de faire participer les sociétaires à l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale. Le versement sera effectué, sous déduction de l'impôt anticipé, dans les jours qui suivent l'Assemblée générale. Les sociétaires peuvent utiliser l'avis ou le décompte de la banque, respectivement du compte postal, comme attestation de retenue de l'impôt anticipé.

5. **Décharge au Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

6. **Réélection au Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose de réélire pour une nouvelle période de trois ans Monsieur Jean-Philippe Rochat.

7. **Réélection de l'organe de révision**

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision pour un mandat d'une année.

8. **Divers**

L'Assemblée peut voter uniquement sur les objets figurant à l'ordre du jour ci-dessus. Chaque sociétaire présent à l'Assemblée générale dispose d'une voix, quel que soit le nombre de parts sociales et de polices dont il est titulaire. Il peut toutefois réunir, par représentation, au maximum deux voix en plus de la sienne. Les propositions individuelles à aborder sous « Divers » doivent parvenir au Conseil d'administration au moins dix jours à l'avance.

À l'issue de la partie officielle, un repas sera servi aux participantes et aux participants.

MUTUELLE VAUDOISE
Le Conseil d'administration

Lausanne, le 9 avril 2024